

I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 17, Number 4, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702090ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702090ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, H. (1986). I – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 17(4), 849–864. <https://doi.org/10.7202/702090ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I – Les relations extérieures du Canada

(juillet à septembre 1986)

A – Aperçu général

Avec le lancement des négociations commerciales multilatérales à Punta de del Este et la fin de la première étape des négociations de libéralisation des échanges avec les États-Unis, le gouvernement canadien vivait au cours de l'été des moments importants pour sa stratégie commerciale essentiellement orientée vers ces deux événements. Il préparait notamment la réunion du GATT avec les principaux pays exportateurs de produits agricoles, le commerce de ces produits constituant sa préoccupation première à l'approche de la rencontre.

Le gouvernement Mulroney poursuivait par ailleurs avec certains de ses partenaires du Commonwealth ses tentatives en vue d'inciter la communauté internationale, et surtout la Grande-Bretagne, à adopter des sanctions commerciales à l'endroit de l'Afrique du Sud. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui ne s'était encore jamais rendu en Amérique latine depuis l'arrivée au pouvoir des Conservateurs – il était allé au Mexique en mars dernier, le Premier ministre s'étant de son côté rendu dans les Caraïbes – profitait de son passage en Uruguay à l'occasion de la conférence ministérielle du GATT pour passer d'abord au Venezuela et en Argentine. Contrôle des armements, sécurité nucléaire, terrorisme dans les aéroports étaient également à l'agenda de l'été.

B – Les politiques de défense

1 – CONSULTATIONS AVEC LES ALLIÉS DE L'OTAN, RÉVISION DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE ET MODERNISATION DES FORCES ARMÉES

Le nouveau ministre de la Défense nationale, M. Perrin Beatty, avait en septembre des entretiens avec ses homologues américain, norvégien, ouest-allemand et britannique au cours de voyages aux États-Unis et en Europe. Il semble que M. Beatty effectuait ainsi une tournée de consultation en préparation notamment du dépôt du Livre blanc sur la défense, maintenant prévu pour le printemps prochain. Le ministre de la Défense rencontrait le 12 septembre à Washington M. Caspar Weinberger, et s'il ne donnait pas d'indice sur les sujets précis abordés par les deux hommes, il soulignait cependant que cette rencontre constituait une bonne occasion d'obtenir le point de vue des États-Unis sur la révision en cours de la politique canadienne de défense¹.

* *Documentalisme au CQRI.*

1. *The Citizen*, 13 septembre 1986, p. A5; *Le Journal de Montréal*, 13 septembre 1986, p. 6.

M. Beatty quittait le Canada le 16 septembre pour l'Allemagne de l'Ouest, où il consacra trois jours à visiter les bases des Forces armées canadiennes de Lahr et de Baden-Soellingen et à discuter avec le ministre de la Défense, M. Manfred Woerner. Il passait également trois jours en Norvège, au cours desquels il rencontrait son homologue norvégien, M. Johan Holst, et visitait les soldats et aviateurs canadiens qui participaient à ce moment à l'exercice *Brave Lion* de l'OTAN². Cet exercice effectué dans le nord de la Norvège mettait à l'essai les plans de mobilisation et d'utilisation du Groupe-brigade canadien transportable par air et par mer (CAST) et de deux escadrons de renfort rapide en vue de la protection du flanc nord de l'OTAN en temps de crise³. Deux jours à Londres complétaient la tournée européenne du ministre canadien. Il y eut un entretien avec le ministre anglais de la Défense, M. George Younger. Lors d'une conférence de presse dans cette ville, le ministre canadien déclarait que l'engagement du Canada envers l'Europe et l'alliance occidentale resterait inchangé à la suite de la révision de la politique canadienne de défense, tout le reste étant toutefois « sur la table »⁴.

Avant de quitter le pays pour l'Europe, le ministre Beatty avait annoncé que l'OTAN avait choisi de recommander l'installation en Turquie plutôt qu'à Goose Bay d'un centre d'entraînement aérien de l'OTAN. La décision doit être prise avant la fin de l'année⁵.

Le gouvernement canadien acceptait en août que le ministère de la Défense procède à la définition d'un projet de construction d'aéronefs embarqués, appareils qui remplaceront les hélicoptères Sea King. Cette étape devrait durer trois ans qui seront consacrés à la définition des caractéristiques techniques des nouveaux appareils et à l'évaluation des propositions des entreprises⁶.

2 – DÉSARMEMENT ET CONTRÔLE DES ARMEMENTS

Alors que la 39^{ème} session des négociations M(B)FR se terminait le 3 juillet sans qu'il y ait eu déblocage (les travaux reprenaient le 25 septembre), la session d'été de la Conférence sur le désarmement de Genève clôturait également le 29 août sans grand progrès. Le Canada assurait la présidence des travaux pendant le dernier mois de la Conférence sur le désarmement et à l'occasion de la nomination du Canada à la présidence, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures mentionnait les priorités de son gouvernement au sein de ce forum⁷. Après près de trois ans de négociations, la Conférence sur le désarmement (CDE) de Stockholm se terminait quant à elle le 22 septembre par la signature d'un accord sur la notification, l'observation et l'inspection de certaines activités militaires. Au nombre des concessions consenties de part et d'autre, il faut souligner celle des États-Unis qui avaient accepté en août de faire connaître à l'avance les mouvements de troupes américaines et canadiennes de l'Amérique du Nord vers l'Europe, ainsi que l'acceptation par l'Union soviétique d'inspections sur place⁸. Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures soulignait l'importance de l'accord de Stockholm, premier accord multilatéral sur la sécurité et le contrôle des armements adopté depuis dix ans. M. Clark souhaitait qu'il marque le

2. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 57/86*, 17 septembre 1986.

3. *Ibid.*, *Communiqué no 42/86*, 21 juillet 1986.

4. *The Globe and Mail*, 25 septembre 1986, p. A9.

5. *The Globe and Mail*, 17 septembre 1986, p. A13.

6. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 45/86*, 5 août 1986.

7. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 86/44*, 8 août 1986.

8. *The Globe and Mail*, 28 août 1986, p. A3 et 22 septembre 1986, pp. A1-A2.

début d'une ère nouvelle de la coopération Est-Ouest en vue de réduire les risques de conflits en Europe⁹.

Le Canada participait encore à la Deuxième Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques ou à toxines et sur leur destruction, qui se tenait à Genève du 8 au 26 septembre. Dans sa déclaration du 9 septembre à la conférence, le chef de la délégation canadienne, M. Arsène Després, exprimait l'inquiétude du Canada devant la possibilité que les progrès technologiques dans le domaine de la biotechnologie ne soient utilisés à des fins interdites par la Convention sans qu'il soit possible de le vérifier. Le Canada est également préoccupé par les allégations de violations de la Convention faites depuis la première conférence d'examen de 1980, particulièrement en Asie du Sud-Est, et il considère insatisfaisante et inacceptable la situation créée par l'incertitude qui règne à cet égard. Il proposait notamment que la seconde conférence d'examen s'entende sur la tenue de consultations d'experts des États parties à la Convention pour étudier les problèmes liés à l'observation de celle-ci. Enfin, le Canada déposait à la Conférence un document sur les activités de biotechnologie au Canada, dans le but d'inciter les États membres à pratiquer un échange d'information dans le domaine de la recherche et du développement en biotechnologie¹⁰.

C — Les politiques économiques et commerciales

Le Cabinet fédéral adoptait en septembre de nouvelles lignes directrices pour le contrôle des exportations de matériel militaire et stratégique. Soumis d'une part aux pressions de certains groupes qui s'inquiétaient de l'exportation de matériel militaire vers des pays où les droits de la personne sont bafoués, et d'autre part à celles de l'industrie qui se plaignait de la rigidité du système de contrôle, le gouvernement canadien avait entrepris un réexamen de sa politique de contrôle. Il a tenté de concilier les demandes du secteur privé et les objectifs de la politique étrangère canadienne, affirme le communiqué annonçant la nouvelle politique, tout en clarifiant et rationalisant la politique de contrôle des exportations. La nouvelle politique ajoute aux anciens critères une nouvelle catégorie de pays où s'exercera un « contrôle rigoureux » sur les exportations de matériel et de technologie militaires, soit les « pays où les droits de citoyens font l'objet de violations sérieuses et répétées de la part du gouvernement, à moins qu'il ne puisse être démontré qu'il n'y a aucun risque raisonnable que le matériel ne soit utilisé contre la population civile » – la démonstration étant à la charge de l'exportateur. La politique antérieure refusait l'exportation de matériel militaire vers les pays dont les régimes étaient « totalement contraires aux valeurs canadiennes », aucun pays n'ayant été qualifié de tel. Les nouvelles directives distinguent par ailleurs l'équipement militaire de l'équipement stratégique à des fins civiles, les exportations de la dernière catégorie n'étant désormais refusées qu'à destination des pays soumis au contrôle du COCOM ou d'autres endroits où il y aurait risque de diversion vers les pays proscrits¹¹. Le gouvernement fédéral annonçait le 30 juillet son intention de réduire le taux de croissance des importations de textiles et de vêtements en provenance des pays asiatiques. L'augmentation moyenne au cours des cinq dernières années s'est chiffrée à 11 %. Le Canada a l'intention de faire une distinction entre les pays en développement exportateurs – comme le Bangladesh – d'une part et la Corée du Sud, Hong-Kong, Taïwan et la Chine d'autre part

9. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 162*, 22 septembre 1986; voir également la déclaration du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'ouverture de la onzième séance plénière de la Conférence de Stockholm, *Déclarations et Discours*, 10 juin 1986.

10. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, 9 septembre 1986.

11. *Ibid.*, *Communiqué no 155*, 10 septembre 1986.

d'où provient plus de 60 % des importations canadiennes de textiles¹². Le Canada souhaite conclure des ententes bilatérales avec les pays producteurs pour fixer des quotas d'importation. C'est pourquoi il était favorable au renouvellement de l'Accord multifibre, reconduit pour cinq ans le 1^{er} août après entente entre les négociateurs de 54 pays¹³.

À compter du 1^{er} septembre, des permis d'importation devenaient nécessaires pour l'entrée d'acier au Canada. La ministre du Commerce international, Mme Pat Carney, annonçait le 25 juillet la décision du gouvernement prise dans le but de connaître la quantité et l'origine des importations d'acier, afin de pouvoir par la suite évaluer la nécessité de prendre des mesures à l'endroit des pays qui subventionneraient l'acier écoulé sur le marché canadien¹⁴.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marcel Masse, annonçait le 8 septembre l'abolition à partir du 1^{er} octobre de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières¹⁵. Par ailleurs, selon un porte parole du ministère de M. Masse, le Canada n'a pas l'intention de se rendre au désir de l'OPEP en réduisant sa production pétrolière. La question n'aurait même pas été abordée au sein du gouvernement¹⁶.

Enfin, le ministère des Finances prévoyait en septembre que le déficit fédéral de l'année 1986-1987 atteindrait les \$32 milliards, contrairement à ce qui avait été prévu plus tôt cette année¹⁷.

D — Les politiques d'immigration

Le Canada décidait en juillet d'exiger des visiteurs portugais se rendant au pays un visa d'entrée. M. Gerry Weiner, ministre d'État à l'Immigration, annonçait le 16 juillet l'adoption de cette mesure qualifiée de temporaire, mais nécessaire en raison de l'entrée au Canada de plusieurs Portugais réclamant le statut de réfugié au cours des derniers mois¹⁸. Afin de réduire la contrefaçon de plus en plus fréquente des visas canadiens, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration mettra au point un visa de conception nouvelle, plus difficile à falsifier, ce qu'annonçait M. Weiner le 28 août¹⁹.

L'examen administratif des revendications du statut de réfugié, destiné à éliminer l'arriéré de cas avant l'entrée en vigueur du nouveau processus de reconnaissance du statut de réfugié, commençait officiellement le 15 juillet²⁰.

À la suite de l'arrivée au Canada – en provenance d'Allemagne de l'Ouest – de 150 réfugiés tamouls du Sri Lanka, à qui furent octroyés des permis ministériels de séjour au Canada, le ministre Weiner déclarait que son ministère verrait la liste des pays vers lesquels le Canada ne déporte pas de réfugiés, dont le Sri Lanka fait partie. Des changements pourraient y être apportés dans la nouvelle loi sur l'immigration qui doit être déposée à l'automne²¹.

12. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 31 juillet 1986, pp. 1 et 8.

13. *The Globe and Mail*, 2 août 1986, p. B4.

14. *Le Devoir*, 26 juillet 1986, p. B3.

15. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Discours no 86/145, 8 septembre 1986.

16. *The Globe and Mail*, 28 août 1986, p. B2.

17. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 19 septembre 1986, pp. 1 et 12.

18. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 86-21*, 16 juillet 1986.

19. *Ibid.*, *Communiqué no 86-26*, 28 août 1986.

20. *Ibid.*, *Communiqué no 86-22*, 29 juillet 1986.

21. Kathryn YOUNG, *The Globe and Mail*, 20 août 1986, p. A1; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 14 août 1986, p. A5.

E — Organisations et rencontres internationales

1 — L'ONU

L'ambassadeur canadien aux Nations Unies, M. Stephen Lewis, était nommé le 2 septembre conseiller politique spécial auprès du secrétaire général des Nations Unies pour le plan quinquennal de relance économique de l'Afrique. En plus de conseiller M. Perez de Cuellar, M. Lewis sera chargé de mobiliser la communauté internationale afin qu'elle soutienne le programme esquissé au début de l'été²².

La 41^{ème} session de l'Assemblée générale s'ouvrait le 16 septembre à New York dans une atmosphère d'incertitude devant la crise financière qui menace l'organisation. Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures insistait une fois de plus, dans le discours qu'il présentait devant l'Assemblée le 24 septembre, sur la nécessité de réformer l'institution qui selon le Canada se révèle « de plus en plus indispensable et de moins en moins efficace ». Deux types de réformes, financières et politiques, doivent selon lui être entreprises. Les premières devraient commencer par la mise en oeuvre immédiate des recommandations du Groupe des 18 sur l'administration et les finances de l'ONU — même si M. Clark estime que celles-ci ne sont pas parfaites —, par la révision des programmes de l'organisation car il existe « une foule de programmes dépassés et mal conçus », et bien entendu par le règlement du problème des arriérés et retenues de \$400 millions dans les contributions au budget. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures invitait ici les États qui n'ont pas payé leur cotisation entière à suivre l'exemple de la Chine qui a annoncé le paiement d'un montant cumulé de \$4,4 millions. Selon M. Clark, des réformes politiques s'imposent si l'ONU ne veut pas devenir « qu'une caricature des espoirs exprimés en 1945 ». Il signalait notamment les « interminables débats » qui surviennent en situation de crise et qui empêchent la prise de décision.

M. Clark poursuivait son discours en insistant sur les signes d'espoir récents dans le domaine du contrôle des armements (reprise du dialogue USA-URSS, CDE) et mentionnait encore le lancement de la nouvelle ronde de négociations du GATT, la détérioration de la situation en Afrique du Sud et la nécessité de mesures multilatérales de lutte contre le terrorisme²³.

Au cours de son passage à l'ONU, M. Clark a également présenté au secrétaire général le Registre canadien des mesures prises contre l'apartheid qu'il avait entrepris de constituer en septembre 1985²⁴.

2 — RENCONTRES DES PRINCIPAUX EXPORTATEURS DE PRODUITS AGRICOLES

Le Canada participait cet été à deux rencontres des principaux pays exportateurs de produits agricoles, la première en Thaïlande à la fin juillet et la seconde en Australie un mois plus tard. Les pays réunis à Pattaya et à Cairns se sont élevés contre les subventions à l'exportation des produits agricoles et les barrières à l'importation pratiquées par les États-Unis, la CEE et le Japon et se sont engagés à travailler de concert pour faire de l'agriculture un sujet important au cours des prochaines négociations du GATT²⁵. La rencontre de Cairns, à laquelle participaient aux côtés du Canada l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, Fidji, la Hongrie, l'Indonésie, la Malaysia, les Philippines, la

22. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 86-51*, 3 septembre 1986; Mark KINGWELL, *The Globe and Mail*, 3 septembre 1986, p. A1.

23. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 86/49*, 24 septembre 1986.

24. *Ibid.*, *Communiqué no 163*, 25 septembre 1986.

25. *The Globe and Mail*, 26 juillet 1986, p. B13.

Thaïlande et l'Uruguay, se tenait au niveau ministériel, le Canada y ayant été représenté par le ministre responsable de la Commission canadienne du Blé, M. Charles Mayer. Ces pays se sont promis de former une nouvelle alliance commerciale internationale afin de promouvoir la réforme des pratiques commerciales en agriculture. M. Mayer se déclarait néanmoins encouragé par la volonté exprimée par les États-Unis – qui participaient à la rencontre, comme la CEE, à titre d'observateurs – de mettre fin aux subventions, barrières à l'importation et le reste si la CEE leur montrait la voie. Le ministre canadien estime d'ailleurs que les États-Unis ne font que réagir aux gestes posés par les Européens, comme il le soulignait à l'issue d'entretiens avec ses partenaires australien et argentin sur la crise du marché du blé. Les trois pays exportent plus de 40 % du blé produit dans le monde²⁶.

3 – LE GATT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre d'État aux Finances, M. Tom Hockin, participaient à la conférence ministérielle du GATT qui se tenait à Punta del Este, en Uruguay, du 15 au 20 septembre et qui devait lancer une nouvelle ronde de négociations commerciales multi-latérales. Le Canada attachait beaucoup d'importance à la réussite de cette conférence, ce sur quoi insistait d'ailleurs le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans le discours qu'il prononçait devant les autres ministres réunis en Uruguay. « Nous avons le choix entre agir maintenant ou laisser le monde glisser sur une pente dangereuse », disait M. Clark²⁷. À l'issue de cette conférence, M. Clark déclarait d'ailleurs que l'entente intervenue constituait une réussite, la division ayant été la pire chose qui selon lui aurait pu se produire²⁸.

Les objectifs particuliers poursuivis par le Canada au cours du prochain round de négociations multilatérales, tels que les exposait M. Clark à Punta del Este, sont les suivants :

- freiner et démanteler le protectionnisme ;
- améliorer les conditions d'accès aux marchés étrangers, notamment pour les produits provenant des ressources naturelles et les services ;
- revoir les règles régissant le commerce des produits agricoles ;
- améliorer les règles du GATT, le règlement des différends et la surveillance ;
- consolider le GATT en tant qu'institution, en mettant l'accent sur la participation ministérielle ;
- encourager l'adaptation au changement structurel et faire en sorte que le système commercial demeure pertinent, en abordant des questions comme celle du commerce des services ;
- resserrer les règles relatives à l'utilisation de la protection exceptionnelle²⁹.

Le commerce des produits agricoles était au coeur des préoccupations canadiennes. Lors d'une rencontre économique quadrilatérale (États-Unis, CEE, Japon, Canada) tenue au début septembre à Sintra, au Portugal, la ministre canadienne du Commerce international, Mme Pat Carney, insistait encore sur cette question comme l'avait fait le Premier ministre au Sommet de Tokyo. Sachant par ailleurs que les négociations du GATT seront longues, le Canada proposait dès l'été la formation d'un groupe de personnes éminentes qui serait chargé d'analyser rapidement la question des subventions agricoles et des barrières douanières.

26. Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 28 août 1986, p. B5; *The Globe and Mail*, 26 août 1986, p. B3.

27. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 86/48*, 17 septembre 1986, p. 4.

28. Paul KNOX, *The Globe and Mail*, 22 septembre 1986, p. A1.

29. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 86/48*, 17 septembre 1986, p. 3.

Selon le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ce groupe, sans se substituer au processus du GATT, pourrait jouer un rôle analogue à celui-ci mais à court terme³⁰.

À Punta del Este, M. Clark souhaitait qu'il soit possible d'accomplir rapidement, soit au cours de la 1^{re} moitié de l'année 1987, des « progrès tangibles » dans ce domaine. Toutefois, si le Canada, avec l'Argentine notamment, désirait que les parties s'engagent à négocier l'élimination des subventions à l'exportation des produits agricoles, il ne fut pas possible d'infléchir la CEE sur cet objectif précis, quoique l'agriculture ait été porté au nombre des domaines qui feront l'objet des négociations³¹. Le commerce des services, les investissements liés au commerce, la propriété intellectuelle et le textile seront aussi à l'agenda des négociations. Le Canada est également particulièrement heureux qu'on se soit entendu sur la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires, et que l'on prévoit l'établissement d'un mécanisme de surveillance du GATT sur les pratiques commerciales³².

4 - L'AIEA

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marcel Masse, se rendait à Vienne pour participer les 24, 25 et 26 septembre à une session spéciale de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le Canada signait alors deux conventions sur la sécurité nucléaire qu'il avait contribué à rédiger au cours de l'été au sein d'un groupe de pays réunis au siège de l'Agence. La préparation de ces conventions résulte de l'accident nucléaire de Tchernobyl survenu en avril dernier. Elles engagent les signataires à signaler rapidement tout accident nucléaire pouvant avoir des répercussions transfrontalières et à apporter de l'aide aux pays victimes de tels accidents. M. Masse soulignait devant la session spéciale la nécessité de la coopération internationale pour assurer la sécurité nucléaire. Il mentionnait également la détermination du Canada à utiliser l'énergie nucléaire dans un environnement sécuritaire et à des fins pacifiques³³.

5 - LE COMMONWEALTH

Les chefs de gouvernement de sept pays du Commonwealth, l'Australie, les Bahamas, la Grande-Bretagne, l'Inde, la Zambie, le Zimbabwe et le Canada, se réunissaient à Londres du 3 au 5 août afin de discuter de mesures supplémentaires que pourrait prendre le commonwealth pour faire pression sur l'Afrique du Sud. Le Premier ministre canadien s'y rendait dans l'espoir de convaincre son homologue britannique d'accepter l'imposition de sanctions communes contre Pretoria. M. Mulroney avait eu une rencontre préliminaire avec Mme Thatcher lors de son escale à Mirabel le 13 juillet, au cours de laquelle il n'avait toutefois pu lui faire admettre le bien-fondé de l'imposition de sanctions³⁴.

Au mini-sommet de Londres, les chefs des pays présents, à l'exception de la Grande-Bretagne, s'entendirent sur l'imposition des sanctions supplémentaires prévues à l'Accord de Nassau de 1985, auxquelles ils ajoutaient trois nouvelles mesures, et ils recommandaient aux autres membres du Commonwealth et au reste de la communauté internationale de leur emboîter le pas³⁵. La Grande-Bretagne adoptait pour sa part ses propres mesures limitées. Le

30. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 13 septembre 1986, p. B3; Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, 8 août 1986.

31. *Le Devoir*, 20 septembre 1986, p. B2.

32. Ministère des Affaires extérieures, *Reportage Canada*, novembre 1986, p. 8.

33. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 86/171*, 24 septembre 1986, *Communiqué no 86/172*, 24 septembre 1986 et *Communiqué no 86/173*, 26 septembre 1986.

34. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 14 juillet 1986, pp. 1 et 6.

35. Commonwealth Secretariat, *Commonwealth Heads of Government Review Meeting Communiqué*, London, August 1986, 12 p.

Premier ministre canadien se montrait déçu de l'attitude de Mme Thatcher qui est selon lui contraire à ce que ses partenaires considèrent être dans l'intérêt du Commonwealth, et soulignait que la Première ministre britannique sera jugée par l'opinion publique de son pays. M. Brian Mulroney estimait par ailleurs que l'accord auquel étaient parvenus les autres participants représente un modèle à suivre pour le reste du monde³⁶.

Malgré le boycottage d'environ 31 pays, causé par le refus de la Grande-Bretagne d'imposer des sanctions contre l'Afrique du Sud, le Canada maintenait sa participation aux Jeux du Commonwealth qui se déroulaient à Edimbourg du 24 juillet au 2 août³⁷.

6 – LE FMI ET LA BANQUE MONDIALE

Le ministre canadien des Finances, M. Michael Wilson, participait à la fin septembre aux réunions préliminaires et à l'Assemblée générale annuelle conjointe du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui se tenaient à Washington au début d'octobre. M. Wilson prit part notamment à une réunion du Groupe des Sept, créé par le Sommet de Tokyo, réunion qui avait été précédée la veille par une rencontre du Groupe des Cinq, dont ne fait pas partie le Canada. Les ministres des Finances des États-Unis, de la RFA, du Japon, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Canada se sont entendus pour poursuivre une coopération étroite et constante de leurs politiques économiques. M. Wilson participait également à la réunion du Comité intérimaire du FMI³⁸.

Plus tôt en septembre, le nouveau président de la Banque mondiale, M. Barber Conable, était venu à Ottawa pour y rencontrer le ministre des Finances ainsi que des banquiers en préparation de la réunion de Washington³⁹.

7 – L'OACI

La 26^{ème} session de l'Organisation de l'aviation civile internationale s'ouvrait le 23 septembre à Montréal où elle doit se poursuivre jusqu'au 10 octobre. Le terrorisme figurait au nombre des préoccupations des participants. Le Canada, avec d'autres pays dont l'Australie, l'Autriche, la Belgique, l'Italie et la Suisse, parrainait une résolution sur la répression des actes de violence dans les aéroports internationaux, ce qui contribuerait selon lui à combler une lacune au sein des conventions adoptées sur la sécurité aérienne. Le ministre fédéral des Transports, M. John Crosbie, annonçait par ailleurs dans son discours d'ouverture que l'ACDI consacrerait \$10 millions sur cinq ans à l'amélioration de la sécurité dans les aéroports de pays en développement⁴⁰.

F — Les relations canado-américaines

1 – LES NÉGOCIATIONS SUR LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

Les équipes de négociation canadienne et américaine tenaient trois nouvelles sessions de travail au cours de l'été, la première à Mont-Tremblant du 29 au 31 juillet, la seconde à Ottawa les 2, 3 et 4 septembre et la dernière à Washington à la fin septembre. Celle-ci

36. John FRASER, *The Globe and Mail*, 6 août 1986, p. A5; Leslie PLOMMER, *The Globe and Mail*, 5 août 1986, p. A9.

37. *Le Devoir*, 24 juillet 1986, p. 16.

38. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 29 septembre 1986, p. A8 et 4 octobre 1986, p. B3.

39. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 13 septembre 1986, p. B6.

40. Gilles GAUTHIER, *La Presse*, 24 septembre 1986, p. B5, cité par *L'Argus*, 26 septembre 1986, p. A18; Michel ARSENEAULT, *Le Devoir*, 25 septembre 1986, p. 3.

mettait fin à la ronde de négociations préliminaires qui consistait à passer en revue les domaines qui pourraient être inclus dans un accord éventuel. Huit ou neuf grands domaines auraient ainsi été abordés depuis juin par les deux équipes, et selon le négociateur canadien, M. Simon Reisman, toutes les questions essentielles ont été touchées au cours de cette première étape des pourparlers bilatéraux. M. Reisman signalait également la formation d'une douzaine de groupes de travail sur des secteurs spécifiques comme les procédures de douanes et les questions de propriété intellectuelle⁴¹. Bien que le contenu des discussions ait été gardé secret, la presse rapportait qu'en juillet, les États-Unis avaient abordé la question du commerce des produits agricoles et le Canada celle des mesures de protection d'urgence comme les droits de compensation et les mesures anti-dumping, et qu'à la rencontre du début septembre, les politiques d'achat préférentiel des gouvernements avaient fait l'objet de discussions⁴². La discussion sur l'agriculture survenait au moment où le Congrès demandait au Président Reagan d'accepter le versement de subventions pour la vente de blé à l'Union soviétique et à la Chine, deux des plus importants clients du Canada. De plus, d'après une étude confidentielle préparée pour le ministère des Affaires extérieures, les statistiques canadiennes et américaines relatives au volume des exportations agricoles des États-Unis vers le Canada différeraient sensiblement et seraient sous-évaluées par les Américains⁴³.

À l'issue de chacune des rencontres, M. Reisman se disait invariablement très heureux des progrès accomplis, même s'il ajoutait une fois qu'il s'agissait d'une partie difficile et que beaucoup de problèmes devraient être surmontés avant de parvenir à une entente. La prochaine étape sera consacrée à l'étude approfondie des domaines retenus. Les deux parties doivent en venir à une entente avant l'automne prochain s'ils veulent respecter la procédure du « *fast-track* » adoptée aux États-Unis.

Les producteurs américains de charbon et d'électricité se plaignaient devant le négociateur américain, M. Peter Murphy, au cours d'audiences gouvernementales, de la concurrence déloyale que constitueraient selon eux les exportations canadiennes d'électricité. M. Murphy les assurait que la question serait soulevée au cours des négociations bilatérales. La ministre canadienne du Commerce international, Mme Pat Carney, considérant que le contexte électoral américain était à l'origine des propos du négociateur américain, affirmait n'avoir aucune inquiétude à ce sujet puisque de toute façon, des secteurs précis n'étaient pas encore abordés à la table des négociations⁴⁴. Au même moment, l'Office national de l'énergie du Canada annonçait qu'il tiendrait au cours des deux derniers mois de l'année, à la suite de la demande effectuée le 2 septembre par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, des audiences publiques afin d'étudier les moyens de rationaliser et de réduire la réglementation sur les exportations d'électricité vers les États-Unis⁴⁵.

Signalons enfin les propos tenus par le premier ministre Mulroney à la mi-septembre devant un groupe d'étudiants manitobains, qui affirmait que les États-Unis ne donnaient guère l'impression de vouloir conclure une entente, et que l'atmosphère politique régnant à l'heure actuelle à Washington ne jouait pas en faveur d'une telle entente⁴⁶.

41. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 27 septembre 1986, p. A16; *The Globe and Mail*, 4 septembre 1986, p. A1.

42. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 31 juillet 1986, p. A8, 1^{er} août 1986, p. A4, 3 septembre 1986, p. A5 et 5 septembre 1986, p. A3; *The Globe and Mail*, 27 septembre 1986, p. A1.

43. *Le Devoir*, 18 juillet 1986, p. 9.

44. Bernard DESCOTEAUX, *Le Devoir*, 11 septembre 1986, p. 4.

45. *Le Devoir*, 11 septembre 1986, p. 4.

46. Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 17 septembre 1986, p. A1.

2 – AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

Après l'imposition par les États-Unis en mai dernier de tarifs de 35 % sur les importations canadiennes de bardeaux de cèdre rouge du Canada, le gouvernement fédéral, les provinces et l'industrie de la forêt tentaient de faire échec aux efforts de l'industrie américaine du bois qui cherche à faire adopter des droits de compensation de 36 % – elle les avait d'abord fixés à 27 % puis à 32 % – sur les exportations de bois d'oeuvre canadien⁴⁷. Les Américains estiment que les droits de coupe exigés par les provinces canadiennes sont trop bas et constituent de ce fait des subventions. Le gouvernement de Colombie-Britannique annonçait en septembre qu'il réévaluerait sa politique forestière et à la suite de cette décision, la ministre canadienne du Commerce international se rendait à Washington le 8 septembre pour demander au secrétaire au Commerce, M. Malcolm Baldrige, de reporter la décision préliminaire que doit rendre dans ce dossier le Département du Commerce le 9 octobre. Cette requête était rejetée, la loi américaine ne permettant pas le report d'une telle décision, même si le représentant américain au Commerce, M. Clayton Yeutter, se disait heureux du geste de la Colombie-Britannique⁴⁸. Enfin le 30 septembre, Mme Carney annonçait que le Canada proposait maintenant aux États-Unis de négocier une entente en vertu de laquelle le fédéral et les provinces augmenteraient les droits de coupe et autres charges – ce qui aurait pour effet de provoquer une augmentation de 10 % du prix du bois d'oeuvre canadien sur le marché américain – en échange de quoi les États-Unis s'engageraient à ne pas adopter de mesures de restriction à l'endroit des exportations canadiennes⁴⁹.

Le gouvernement canadien se plaignait par ailleurs auprès de l'Administration américaine du projet de vente de blé subventionné à l'URSS et à la Chine. Le Premier ministre Mulroney adressait à ce sujet une lettre personnelle au président Reagan lui demandant de s'opposer au projet de loi adopté en ce sens par le Sénat⁵⁰.

Le dossier de l'amiante continuait à préoccuper le gouvernement fédéral au cours de l'été. Il obtenait néanmoins à la fin du trimestre ce qu'il recherchait, soit la tenue d'audiences formelles de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) sur l'utilisation de l'amiante. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources exprimait le 23 septembre sa satisfaction devant la décision de l'EPA. De passage à Washington une semaine plus tôt, le ministre Masse avait eu des entretiens avec le secrétaire américain au Travail, M. William Brock, et avec M. Lee Thomas de l'EPA à qui il avait demandé d'accepter la tenue de ces audiences afin qu'il soit possible d'établir la valeur scientifique – que met en doute le Canada – des études ayant mené l'EPA à recommander l'interdiction de l'amiante⁵¹.

Le gouvernement américain se plaignait par ailleurs de l'augmentation récente de la part canadienne du marché américain de l'acier. M. Clayton Yeutter demandait au Canada, ainsi qu'à la Suède et à Taiwan, d'accepter de réduire leurs livraisons d'acier aux États-Unis sans quoi ces pays pourraient se voir imposer des quotas. Cette question, comme celles du bois d'oeuvre et du libre-échange, fut abordée à la fin août entre Mme Carney et M. Yeutter lors d'une visite de la ministre canadienne à Washington. Mme Carney a alors assuré M. Yeutter que l'industrie canadienne demeurerait prudente et que le Canada ne ferait rien pour

47. *Le Devoir*, 24 juillet 1986, p. 11; *The Globe and Mail*, 24 septembre 1986, p. B17; Jennifer HUNTER, Jennifer LEWINGTON et Kimberley NOBLE, *The Globe and Mail*, 27 septembre 1986, p. B1.

48. Jennifer HUNTER, *The Globe and Mail*, 25 septembre 1986, p. B1; Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 11 septembre 1986, p. B15.

49. Christopher WADDELL et Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 1^{er} octobre 1986, pp. A1-A2.

50. *Le Devoir*, 1^{er} août 1986, pp. 1 et 8.

51. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 86/170*, 23 septembre 1986.

encourager l'augmentation des exportations canadiennes d'acier aux États-Unis. Un projet de loi prévoyant des quotas pour l'acier canadien, taïwanais et suédois était déposé au Sénat le 17 septembre⁵².

Le gouvernement canadien reportait pour sa part au 14 novembre sa décision d'imposer ou non des droits compensatoires sur les importations de maïs américain, décision qui devait être rendue le 30 septembre⁵³.

3 – QUESTIONS DIVERSES

Le quotidien *The Globe and Mail* rapportait dans son édition du 29 août que le gouvernement canadien avait rejeté une proposition américaine faite il y a six mois de désigner un émissaire spécial afin de négocier les frontières de l'Alaska, du Détroit Juan de Fuca et de la mer de Beaufort. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait transmis dix jours plus tôt à son homologue américain la réponse de son gouvernement, qui estime que le moment n'est pas opportun pour entreprendre de régler ces différends de longue date⁵⁴.

Les deux pays demandaient à la Commission mixte internationale d'étudier le problème de la crue des eaux dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, à la suite des dégâts causés par des inondations, afin de recommander des solutions à court et à long terme⁵⁵.

G — Le Canada et la France

Le Tribunal d'arbitrage constitué à la suite d'un compromis signé le 23 octobre dernier par la France et le Canada pour statuer sur le droit des chalutiers français immatriculés à Saint-Pierre et Miquelon de fileter leurs prises à l'intérieur du Golfe Saint-Laurent rendait sa décision en juillet. Par deux voix contre une, le tribunal donnait raison à la France en jugeant que les pêcheurs français devraient être autorisés à fileter dans le Golfe⁵⁶.

Les deux pays signaient le 24 juillet deux accords dans le domaine de la télédétection aux termes desquels le Canada pourra recevoir et traiter les données de télédétection fournies pour le Canada et les États-Unis par le satellite français SPOT (Système pour l'observation de la terre)⁵⁷.

Le premier ministre français reportait la visite qu'il devait effectuer à la fin septembre au Canada et au Québec. La vague d'attentats terroristes frappant la capitale française retenait M. Jacques Chirac à Paris⁵⁸.

H — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

1 – LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES AU VÉNÉZUELA ET EN ARGENTINE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures effectuait un voyage au Venezuela et en Argentine en septembre en compagnie d'une délégation d'hommes d'affaires avant de

52. *The Globe and Mail*, 9 août 1986, p. B13, 27 août 1986, p. B13 et 18 septembre 1986, p. B5.

53. *Le Devoir*, 16 septembre 1986, p. 11.

54. Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 29 août 1986, pp. A1-A2.

55. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 138*, 1^{er} août 1986.

56. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 134*, 17 juillet 1986.

57. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 86/113*, 24 juillet 1986.

58. Michel DAVID, *Le Soleil*, 17 septembre 1986, p. A2, cité par *L'Argus*, 17 septembre 1986, p. A1.

participer à la conférence ministérielle du GATT en Uruguay. M. Clark se rendait ainsi pour la première fois en Amérique latine. À Caracas, il devait rencontrer le président vénézuélien, le ministre des Affaires étrangères et le ministre des Finances. Avec son homologue, M. Simon Alberto Consalvi, le ministre canadien signait un protocole d'entente dans le domaine culturel dans le but de favoriser les échanges de manifestations culturelles entre les deux pays⁵⁹.

En Argentine où il passait les 11 et 12 septembre, M. Clark fut reçu par le président Alfonsín et le ministre des Affaires étrangères, M. Dante Caputo, qui lui auraient exprimé leur désir de voir le Canada participer au développement de la Patagonie. M. Caputo a exprimé le souhait d'un rapprochement avec le Canada, cet autre grand pays développé des Amériques, disait-il, qui, contrairement aux États-Unis, n'a pas d'objectifs stratégiques globaux. M. Clark et Caputo ont signé un accord touristique et discuté, comme l'a également fait M. Clark avec le ministre de l'Agriculture, M. Lucio Reca, du commerce du blé, les deux pays cherchant des solutions au problème créé par les subventions accordées par la CEE et les États-Unis aux produits agricoles. Le président Alfonsín a par ailleurs accepté l'invitation qui lui a été faite de venir au Canada en 1987⁶⁰.

Tant en Argentine qu'au Venezuela, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans les discours qu'il a prononcés, a souligné le soutien du Canada aux efforts latino-américains de règlement en Amérique centrale, loué le processus actuel de démocratisation au sein du continent et insisté sur les enjeux des prochaines négociations commerciales multilatérales.

2 – LA MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES EN TOURNÉE DANS LES CARAÏBES

Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures, se rendait à la Jamaïque, à la Grenade et à Saint-Kitts-et-Nevis du 3 au 7 août. Ministre responsable de l'Agence canadienne de développement international depuis juin dernier, Mme Landry devait rencontrer les premiers ministres des trois pays visités et signer des ententes portant sur des projets d'aide au développement et des prêts canadiens⁶¹.

Un mois plus tôt, les dirigeants des Caraïbes, réunis en Guyane s'étaient montrés déçus du plan canadien Caribcan, estimant que le Canada n'avait pas tenu ses promesses envers les pays de la région, notamment sur l'entrée en franchise au Canada de produits de la région⁶².

3 – L'AMÉRIQUE CENTRALE

Lors d'un discours prononcé à Vancouver devant l'Association interaméricaine de la presse le 15 septembre, le Premier ministre canadien déplorait la poursuite des violations des droits de la personne en Amérique centrale, malgré les progrès récents de la démocratie dans cette région. M. Brian Mulroney citait notamment le Guatemala et le Salvador, et surtout le Nicaragua à qui un appel était lancé :

Nous savons aussi qu'il y a de graves violations des droits civiques au Nicaragua. Ainsi, nous trouvons extrêmement déplorable la fermeture du journal *La Prensa*, qui est représenté dans cette salle mais qui est interdit dans les rues de Managua. C'est pourquoi j'invite les dirigeants sandinistes à se rappeler dans quel esprit est née leur

59. *The Globe and Mail*, 8 septembre 1986, p. A9; Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 86/46*, 8 septembre 1986.

60. Paul KNOX, *The Globe and Mail*, 12 septembre 1986, p. B13 et 13 septembre 1986, p. A7; Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 86/47*, 16 septembre 1986.

61. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no 86-44*, 3 août 1986.

62. Cecil FOSTER, *The Globe and Mail*, 4 juillet 1986, p. B6.

révolution. Dans cet esprit, un évêque ne serait pas écarté de sa chaire et un journal ne serait pas frappé d'interdit⁶³.

Le premier ministre canadien déplorait également en ces termes les interventions étrangères dans la région :

Nous ne sommes pas non plus en faveur d'exporter la révolution, pas plus que nous n'approuvons l'intervention d'une tierce partie où que ce soit en Amérique centrale, quelle que soit cette tierce partie, et quels que soient ses intérêts légitimes dans la région. Nous déplorons que les tiraillements Est-Ouest se soient propagés jusqu'en Amérique centrale et nous n'approuvons pas qu'un pays, quel qu'il soit, fournisse des armes à une faction de la région, quelle qu'elle soit⁶⁴.

M. Mulroney condamnait par ailleurs la violence qui règne au Chili, où le Canada attend avec impatience le rétablissement des libertés démocratiques

I — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

1 — L'ÉGYPTE

La ministre d'État à la privatisation, Mme Barbara McDougall, effectuait une visite de quatre jours en Égypte à la mi-juillet. Elle y eut un entretien avec le ministre d'État aux Affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, et devait également rencontrer le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et le ministre du Plan⁶⁵.

2 — ISRAËL

Au cours d'un séjour effectué au Canada à la suite d'une visite à Washington en septembre, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, avait un entretien avec son homologue canadien M. Brian Mulroney. M. Pérès venait dans le but d'expliquer la politique israélienne au Moyen-Orient. Il a par ailleurs fait part au Premier ministre canadien de son idée de promouvoir la création d'une force internationale anti-terroriste à laquelle les pays participants pourraient avoir recours en cas d'opération terroriste sur leur territoire. M. Pérès déclarait avoir obtenu le soutien de M. Mulroney pour cette idée qui mérite qu'on s'y arrête, selon le Premier ministre canadien⁶⁶.

J — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

1 — L'AFRIQUE DU SUD

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le 26 septembre l'entrée en vigueur à partir du 1^{er} octobre de l'interdiction de l'importation de produits agricoles, d'uranium, de charbon, de fer et d'acier en provenance d'Afrique du Sud. La décision avait été prise par les six pays du Commonwealth réunis à Londres en août. Selon M. Clark, ce sont des importations d'une valeur approximative de \$87,5 millions qui seront touchées par cette mesure qui affectera durement certaines entreprises canadiennes⁶⁷. Quelques semaines

63. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, 15 septembre 1986, p. 8.

64. *Ibid.*, p. 9.

65. *Le Devoir*, 15 juillet 1986, p. 4.

66. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 18 septembre 1986, pp. A1-A2.

67. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 164*, 26 septembre 1986.

plus tôt, le gouvernement canadien avait demandé à *South African Airlines* et au bureau de tourisme sud-africain de mettre fin à leurs opérations au Canada⁶⁸.

On apprenait en juillet que pour la première fois en dix ans, la Commission canadienne du blé avait vendu en mai dernier 55,000 tonnes de blé à l'Afrique du Sud. Le ministre responsable de la Commission, M. Charles Mayer, déclarait alors que le Canada n'avait pas comme politique d'utiliser les produits alimentaires comme instrument de pression. Le contrat de vente aurait été signé en avril et les livraisons effectuées en mai⁶⁹.

Témoignant devant un comité parlementaire sur les droits de la personne, l'ambassadeur canadien aux Nations Unies, M. Stephen Lewis, déclarait que le Canada devrait venir en aide aux pays voisins de l'Afrique du Sud si ceux-ci étaient victimes de sanctions économiques de la part de Pretoria. Une étude préparée pour l'ACDI au début de l'année estimait à \$100 millions le montant que le Canada pourrait se voir dans l'obligation de verser au pays du sud de l'Afrique pour contrebalancer les problèmes économiques dont ils pourraient souffrir advenant des représailles de Pretoria contre les sanctions économiques dont elle fait l'objet⁷⁰.

2 - L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Le Canada adoptait en août des mesures d'urgence afin de venir en aide aux pays d'Afrique sub-saharienne touchés par une invasion de sauterelles. Il contribuait ainsi au Mali, au Sénégal, au Niger et au Burkina Faso aux programmes d'épandage aérien et à d'autres activités entreprises par des ONG et envoyait des experts auprès d'organisations régionales de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe⁷¹.

L'ACDI mettait par ailleurs \$50,000 à la disposition de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à la suite d'une fuite de gaz toxique survenue au Cameroun⁷².

K — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 - LA CHINE

Le Canada et la Chine signaient à Beijing le 17 juillet un memorandum d'entente portant sur une étude de faisabilité du projet hydroélectrique des Trois Gorges du fleuve Yangtze. Un consortium canadien effectuera l'étude, financée au coût de \$8,74 millions par l'ACDI. Le Canada espérait obtenir ce projet qui pourrait ouvrir la voie à la participation canadienne au plus gros projet hydroélectrique au monde, s'il se concrétise⁷³.

2 - LA CORÉE DU SUD

À la suite de sa rencontre avec le ministre sud-coréen du Commerce et de l'Industrie, M. Kum Jin-Ho, de passage à Vancouver à la mi-juillet, la ministre canadienne du Commerce international déclarait que le Canada ne demanderait pas à la Corée du Sud de limiter ses exportations de voitures Hyundai. Mme Pat Carney demandait plutôt à son

68. Richard CLÉROUX et Mary GOODERHAM, *The Globe and Mail*, 11 septembre 1986, p. A4.

69. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 26 juillet 1986, p. A4.

70. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 17 juillet 1986, p. 8; Charlotte MONTGOMERY, *The Globe and Mail*, 16 juillet 1986, p. A1.

71. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 86-45*, 18 août 1986 et *Communiqué no 86-48*, 25 août 1986.

72. *Ibid.*, *Communiqué no 84-49*, 25 août 1986.

73. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 86-42*, 17 juillet 1986.

homologue sud-coréen de voir à ce que le marché canadien ne soit pas désorganisé par la vente de grandes quantités de voitures. Selon le *Globe and Mail* de Toronto qui citait des sources de l'industrie, un accord limitant à environ 100,000 le nombre de voitures sud-coréennes exportées annuellement au Canada aurait cependant été conclu entre les deux pays⁷⁴. La ministre canadienne soulignait d'autre part que le Canada désirait augmenter ses ventes de matières premières, le charbon et le bois notamment, à la Corée du Sud alors que M. Kum souhaitait de son côté l'ouverture du marché canadien aux exportations sud-coréennes de textile et d'acier. Le Canada considère cependant qu'une augmentation de ces exportations sud-coréennes serait dommageable pour l'industrie canadienne. Le ministre sud-coréen était accompagné de 25 hommes d'affaires de son pays et des contrats d'une valeur totale de \$150 millions auraient été signés avec des compagnies canadiennes à l'occasion de ce voyage⁷⁵.

L'Énergie atomique du Canada Limitée apprenait le 1^{er} octobre que sa soumission pour la construction de deux réacteurs nucléaires en Corée du Sud n'avait pas été retenue, le choix s'étant porté sur des compagnies américaines⁷⁶.

3 – LE JAPON

Le Canada et le Japon réussissaient à s'entendre au début du mois d'août sur les limites à fixer à l'importation de voitures japonaises au Canada. Bien que le contenu de l'entente n'ait pas été dévoilé, on rapporte qu'elle permettait l'entrée de 240,000 véhicules sur le marché canadien au cours de l'année se terminant le 31 mars 1987, une augmentation de 17,6 % par rapport à l'année précédente. Suzuki, Toyota et Honda qui doivent construire des usines au Canada, se partageraient la plus grande partie de l'augmentation⁷⁷.

4 – LES PHILIPPINES

Des experts de l'ACDI se rendaient aux Philippines du 10 au 30 septembre pour préparer la planification du programme d'aide canadien, à la suite du voyage effectué dans ce pays en juin par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. M. Clark avait alors discuté avec la présidence Corazon Aquino de la possibilité que les Philippines deviennent un pays prioritaire au sein du programme canadien d'aide au développement, ce qui se concrétisait le 22 septembre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures expliquait à ce moment que pour répondre aux efforts extraordinaires du gouvernement de Mme Aquino, les Philippines seraient désormais dans la catégorie I des bénéficiaires de l'aide canadienne, qui comprend une trentaine de pays⁷⁸.

Plus tôt en septembre, deux accords d'aide à long terme avaient été signés avec les Philippines. Le premier prévoit le versement de \$11 millions au Fonds de redressement et de développement de Negros pour les programmes des ONG et le second, au coût de \$5 millions, prévoit la fourniture de vaccins pour le Programme d'immunisation des Philippines⁷⁹.

74. Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 12 août 1986, p. B1.

75. Jennifer HUNTER, *The Globe and Mail*, 16 juillet 1986, p. B8.

76. Andrew MCINTOSH, *The Globe and Mail*, 2 octobre 1986, p. B5.

77. Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 12 août 1986, p. B1; *The Globe and Mail*, 21 août 1986, p. B20.

78. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 86-52*, 5 septembre 1986 et *Communiqué no 86-58*, 22 septembre 1986.

79. *Ibid.*, *Communiqué no 86-55*, 10 septembre 1986.

L — Chronologie thématique*

Le Canada et l'Australie

7 août:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a un entretien avec son homologue australien, M. Bill Hayden, de passage à Vancouver après un voyage dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le Canada et la Thaïlande

21 au 29 juillet:

Le prince héritier de Thaïlande effectue une visite officielle au Canada à l'invitation du Gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé. Le communiqué faisant état de la visite souligne que celle-ci coïncide avec le 25^{ème} anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays.

Le deuxième Sommet francophone

14 juillet:

M. Pierre DesRoches est nommé chef de réseau, responsable des industries de la culture et de la communication au sein du Comité de suivi du Sommet francophone. M. DesRoches est vice-président du réseau français de Radio-Canada.

26 septembre:

Le premier ministre Mulroney annonce que le prochain Sommet francophone aura lieu les 2, 3 et 4 septembre prochain à Québec.

La Banque du Canada et le Mexique

28 août:

On apprend que la Banque du Canada a accepté, avec les banques centrales de dix autres pays, de garantir un prêt à court terme de \$400 millions (US) de la Banque des règlements internationaux au Mexique. La Banque du Canada garantit \$45 millions (US).

Pourparlers sur les accords aériens avec Singapour et la Grande-Bretagne

mi-juillet:

La *Civil Aviation Authority* de Singapour annonce qu'elle a donné au Canada un préavis de douze mois au terme duquel elle suspendra son accord aérien avec ce pays. La compagnie aérienne de Singapour se plaint des restrictions qui lui sont imposées et a pris cette décision à la suite de l'échec des pourparlers entre les deux pays.

mi-septembre

Le Canada et la Grande-Bretagne continuent leurs pourparlers en vue de la renégociation de leur accord aérien. La Grande-Bretagne estime qu'Air Canada a accaparé plus que sa juste part du trajet Londres-Bombay-Singapour.

Nouveau sous-ministre responsable du Commerce extérieur

19 août:

M. Gérald Shannon, qui était sous-ministre adjoint aux Finances, devient sous-ministre au Commerce extérieur. Il succède à M. Robert Richardson qui devient directeur de la SEE.